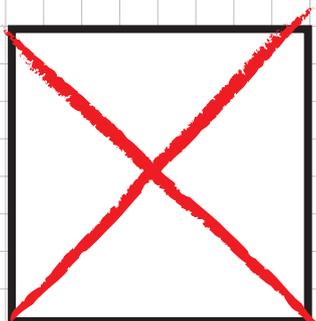


Vaud, dimanche 4 septembre 2011

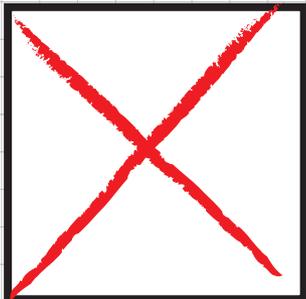
EXCLUSION ET INÉGALITÉS?



NON

À ÉCOLE 2010

VERS PLUS DE JUSTICE SOCIALE?



OUI

À LA LEO

L'ÉCOLE VAUDOISE AUJOURD'HUI

L'école vaudoise actuelle (*Loi scolaire de 1984*) se caractérise par son extrême sélectivité sociale qui pénalise tous les élèves dont les parents n'ont pas les moyens économiques, sociaux ou culturels de soutenir leurs enfants dans leur cursus scolaire. À cela s'ajoute la précocité de cette sélection; c'est à l'âge de 12 ans déjà que les enfants sont orientés vers l'une des trois filières (*VSG, VSB, VSO*) de manière presque irréversible, ces filières étant quasiment étanches. Ce système attribue ainsi très tôt une place dans la hiérarchie scolaire à chaque enfant, ce qui contribue largement à déterminer son avenir professionnel et sa place dans la hiérarchie sociale.

Résultat: actuellement près d'un tiers des élèves peinent à trouver une solution en fin de scolarité, que ce soit une place d'apprentissage ou une formation.

Le SSP est convaincu qu'une autre école est nécessaire, une école qui favorise la réussite de toutes et tous les élèves.

L'ENJEU DE LA VOTATION

Le 4 septembre, deux textes sont soumis au vote: d'un côté, **l'initiative École 2010** qui renforce encore les inégalités de l'école vaudoise. De l'autre, **la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)** améliore la situation, modestement.

L'initiative École 2010 s'oppose radicalement à notre vision de l'école publique.

Sa conception d'une école utilitariste, basée quasi uniquement sur les lois de l'économie marchande, ne rejoint en rien celle que notre syndicat défend, celle d'une école émancipatrice, ancrée aussi dans une réalité sociale, développant des connaissances et une culture dans tous les domaines qu'ils appartiennent aux arts, aux sciences dites "exactes" ou humaines.

L'acceptation de cette initiative nuirait à la grande majorité des élèves.

Le SSP appelle donc à voter **NON** à l'initiative École 2010, soutenue activement par le Centre patronal et l'UDC.

La LEO n'est pas la réforme ambitieuse de l'école que le SSP souhaitait. Malgré cela, elle offre des améliorations pour les élèves; l'évolution incontestablement positive du statut des enseignant-e-s généralistes, du cycle initial au cycle de transition, représente un autre point de satisfaction.

Pour le SSP, le statu quo est indéfendable! Partant du principe qu'il ne faut pas manquer l'occasion de faire un pas, même modeste, vers une école moins sélective, le SSP a décidé d'appeler à voter **OUI** à la LEO.

RENFORCER L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le temps passé à l'école joue un rôle essentiel car une part importante de la sélection scolaire est fondée sur la capacité d'apprendre très vite et de se soumettre, dès l'enfance, à une logique de concurrence. Actuellement, la dotation horaire durant les six premières années est insuffisante; elle ne laisse pas assez de temps pour assurer des bases solides. Ce "manque" d'école pèse cruellement sur les élèves les moins favorisés dont les parents ne peuvent pas compléter ce qui n'est pas fait en classe.

L'initiative École 2010 dénonce une prétendue "dégradation des connaissances", mais ne prévoit ni une augmentation du nombre d'heures ni de mesure concrète qui tendrait à améliorer la réussite scolaire des élèves. Par contre, elle introduit les moyennes générales depuis l'âge de 6 ans, un âge auquel d'autres fonctionnements doivent être valorisés.

La LEO rend obligatoire le cycle initial, conformément à HarmoS, et augmente le nombre d'heures du degré primaire. Au total, ce sont l'équivalent de 18 semaines de plus dont bénéficieront les élèves sur l'entier de leur scolarité, soit près d'un semestre. Cette augmentation permettra de renforcer le français et les mathématiques, sans pour autant diminuer l'importance attribuée aux autres disciplines. Dans cette optique, plus de 14 millions de francs seront ajoutés au budget de l'école obligatoire (*env. 2%*). Ces mesures concrètes et réalisables permettront d'améliorer les compétences et les connaissances scolaires des élèves.

Se satisfaire d'une dotation horaire insuffisante à l'école primaire?

NON À ÉCOLE 2010

Renforcer l'école primaire et assurer des bases solides aux élèves?

OUI À LA LEO



Elise Glauser, enseignante au cycle initial :

Je dis oui à la LEO parce qu'elle renforce les premières années de la scolarité qui sont si importantes pour mes élèves grâce à des mesures concrètes.

DES FILIÈRES SECONDAIRES MOINS RIGIDES

Dans l'école vaudoise actuelle, la répartition des élèves dans des filières différentes se fait dès l'âge de douze ans. L'école secondaire, organisée en trois filières presque étanches, renforce encore cette sélection précoce au détriment des enfants, en particulier des moins favorisés. En effet, une fois l'orientation effectuée, il n'existe pratiquement plus aucune possibilité de changer de voie. Ce modèle, parmi les plus sélectifs de Suisse, n'est pas favorable à l'intégration scolaire et sociale et a pour effet de marginaliser une proportion importante d'élèves. De plus, il n'assure pas de meilleurs résultats que les autres cantons.

L'initiative École 2010 renforce l'exclusion et la sélection; elle durcit les modalités d'évaluation avec le retour de la moyenne générale, augmentant encore les effets d'une orientation aussi précoce. Elle prévoit même que les élèves de voies différentes soient scolarisés dans des bâtiments séparés! Elle va ainsi totalement à l'encontre de la volonté du SSP de construire les bases d'une école qui vise à réduire la sélection sociale et à développer la réussite scolaire pour toutes et tous.

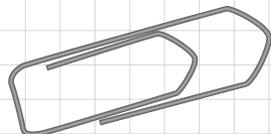
La LEO n'est pas la réforme ambitieuse de l'école secondaire que le SSP souhaitait. Elle introduit, en particulier, un dispositif ("*enseignement consolidé*") pour les élèves les plus en difficulté qui, dans une certaine mesure, risque de perpétuer la logique d'exclusion actuelle. Malgré cela, elle propose quelques améliorations avec un système plus perméable et plus souple qu'aujourd'hui. Le passage de trois à deux filières (*générale et pré-gymnasiale*) et l'enseignement à niveaux dans trois branches (*français, math, allemand*) en voie générale sont nettement moins stigmatisants et plus adaptés à chaque élève. L'enseignement à niveaux implique un regroupement des élèves en fonction de leurs aptitudes dans les branches concernées; l'élève peut être bon dans une branche et moins dans une autre. Par ailleurs, plusieurs passerelles existeront entre les voies et les niveaux.

Perpétuer et renforcer les inégalités sociales?

NON À ÉCOLE 2010

Créer des passerelles pour atténuer la sélection?

OUI À LA LEO



Julien Eggenberger, enseignant au secondaire:

Je dis oui à la LEO parce qu'elle améliore le degré secondaire en permettant à chaque élève de bénéficier d'un enseignement plus adapté et surtout de se réorienter.

AMÉLIORER LE STATUT DES ENSEIGNANT-E-S

Aujourd'hui, le niveau de salaire et la charge horaire varient selon le statut attribué par l'État aux différentes catégories d'enseignant-e-s. De plus, aux actuels cycle initial et primaire, ni le statut de maître-sse-s de classe ni la rémunération correspondante n'existent. Cette différence est indéfendable; c'est aussi une menace pour les acquis des enseignant-e-s du degré secondaire.

L'initiative École 2010 ne propose aucune modification à cet état de fait et inscrit dans le marbre, pour de très nombreuses années, les inégalités de traitement. Voilà qui démontre bien que les initiant-e-s ne se préoccupent pas des conditions de travail des enseignant-e-s! De plus, l'initiative abolit la liberté pédagogique en imposant le modèle d'enseignement dit "explicite".

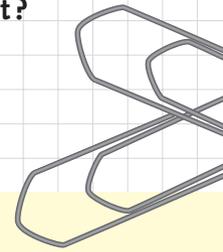
La LEO prévoit que les maître-sse-s généralistes, responsables d'une maîtrise de classe, bénéficieront d'une décharge comme leurs collègues du secondaire, confortant ainsi cet acquis en le généralisant. De plus, les autres dispositions restent en vigueur et une négociation pour un nouveau statut du personnel enseignant sera engagée. Une nouvelle opportunité d'améliorer la situation actuelle se présentera alors. Finalement, la LEO garantit la liberté pédagogique et clarifie les missions des enseignant-e-s.

Accepter les inégalités scandaleuses de statut dans l'enseignement?

NON À ÉCOLE 2010

Améliorer le statut des maître-sse-s généralistes?

OUI À LA LEO



ÉVITER LES ERREURS D'EVM

En 1996, EVM (*École Vaudoise en Mutation*) a été la révision la plus conséquente de la loi scolaire. Si elle a constitué une modeste avancée – permettant de retarder d'une année la répartition dans des filières différentes – les conditions de réalisation se sont révélées désastreuses et les objectifs poursuivis n'ont de loin pas tous été atteints. Pour les parents, de nombreux flous demeurent aujourd'hui encore quant à leur marge de manœuvre. Afin de remédier à cela, la LEO définit clairement les droits, mais aussi les devoirs de chacun-e (*parents, élèves, enseignant-e-s et direction*). Pour les enseignant-e-s, EVM a fortement dégradé les conditions de travail, en particulier par les lourdes contraintes administratives qu'elle a imposées, la multiplication de réunions lors des premières années, l'absence de formation adéquate et les différents plans d'économie des années qui ont suivi. Cette situation préoccupante avait déjà fait l'objet de nombreuses mises en garde par le SSP. **Ainsi nous montrerons une attention toute particulière à la mise en œuvre d'une nouvelle loi, à son financement et aux conditions de travail qui en découleront.** En l'état, le SSP constate que la LEO présente des modalités d'application claires et un financement supplémentaire. L'adoption de l'initiative École 2010, elle, risque fort de conduire à la gabegie générale, le texte compliquant le fonctionnement de l'école et aucun financement n'étant acquis. Dans tous les cas, nous devons d'être vigilant-e-s!

DÉFENDRE L'ESPRIT SOLIDAIRE

DES SERVICES PUBLICS

Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

Le SSP s'engage pour un système éducatif de qualité, dans la défense et l'amélioration de l'école publique.

Le SSP est une organisation indépendante des autorités et des partis. Ses prises de position, ses revendications, ses moyens d'action sont décidés démocratiquement par les membres.

Le SSP mise sur la mobilisation des salarié-e-s, au moyen d'actions, de manifestations et, si nécessaire, de débrayages et de grèves.

Le SSP intervient aussi sur le plan politique, notamment en lançant des référendums contre des projets de privatisation et contre le démantèlement des assurances sociales.

Au cœur de notre action, se trouvent:

- l'égalité, entre hommes et femmes, entre Suisses et immigré-e-s, entre collègues
- l'action collective; pour défendre ses droits et améliorer les conditions de travail, il faut agir ensemble
- la démocratie. Dans notre syndicat, les membres décident; aucun employeur, aucun parti, aucun-e ministre n'influe sur les choix du SSP
- la défense du service public; des prestations répondant aux besoins des usagers et usagères, un financement suffisant et de bonnes conditions de travail permettent d'assurer la qualité du service public.

S'INFORMER, SE DÉFENDRE, SE SYNDIQUER

Cette brochure est éditée par le SSP – région Vaud. Les ressources financières de nos adversaires sont toutefois nettement supérieures aux nôtres.

Le Centre patronal ne lésine pas sur les moyens!

Nous faisons donc appel à votre générosité: vos contributions sont les bienvenues sur le

CCP 17-73084-5

(adresse: SSP Région Vaud, 1000 Lausanne; mention "Votations scolaires").

Merci d'avance!

REJOIGNEZ NOTRE SYNDICAT!

Les activités et prestations du SSP sont presque exclusivement financées par les cotisations de ses membres, qui sont fixées en fonction du salaire.

Il s'agit d'un bon investissement!

L'équipe du SSP agit avec vous:

- pour négocier les conditions de travail
- pour discuter des réformes en cours dans le secteur et améliorer la situation
- pour soutenir concrètement les salarié-e-s sur leur lieu de travail
- en mettant tout en œuvre pour que les revendications des salarié-e-s soient prises en compte

Et profitez de nombreux avantages:

- une assistance juridique pour vous protéger lors de conflits professionnels
- une assurance à un prix très attractif pour les conflits privés
- une indemnité pour la perte de salaire en cas de grève
- des informations régulières par nos différents journaux
- de nombreuses possibilités de formation
- des réductions dans nos centres de vacances, dans certaines assurances, à la banque COOP et pour l'abonnement général CFF

Pour plus d'informations, consultez notre site: www.ssp-vaud.ch



Déclaration d'adhésion

- Je déclare adhérer au Syndicat suisse des services publics (SSP) et je m'engage à en respecter les statuts et à verser mes cotisations de membre.

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone: E-mail:

NPA: Localité:

Né-e le: Profession:

Employeur: Lieu de travail:

Revenu annuel brut:

Mode de paiement des cotisations: par année | par semestre | par trimestre

Date d'adhésion souhaitée: mois | année

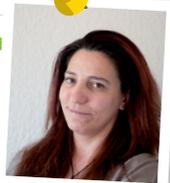
Recruteur / Recruteuse (nom, prénom):

Date et signature:

À renvoyer à SSP-Vaud, CP 1324, 1001 Lausanne

Anna Zürcher, assistante sociale à l'EVAM :

Je ne veux pas d'École 2010 qui renforce davantage l'exclusion des élèves en difficulté et la sélection sociale.



Julien Wicki, enseignant au gymnase:

École 2010 propose de parquer les élèves en difficulté dans des voies de garage. C'est un aveu d'échec: une école réellement exigeante doit l'être pour toutes et tous.

Céline Grandjean, secrétaire syndicale SSP:

Dire oui à la LEO, c'est ouvrir la porte à d'autres améliorations du statut qui pourront être obtenues grâce à la détermination des collègues. Pour cela, il faut s'organiser dans un syndicat.



Daniel Villemin, concierge dans un établissement primaire et secondaire:

Je m'oppose à École 2010 et à sa logique élitiste parce que je veux que chaque enfant ait une opportunité de construire son avenir scolaire et professionnel.

Sarah Bonnard, enseignante aux cycles initial et primaire:

Je soutiens la LEO qui améliore le statut des enseignant-e-s généralistes, du cycle initial au cycle de transition.



NON À ÉCOLE 2010
OUI À LA LEO